



HOME & CENTRE DE JOUR
AVEC OCCUPATION INTEGRÉE

HEIM & TAGESHEIM MIT
INTEGRIERTER BESCHAEFTIGUNG

Protocole Covid-19 Version 9

Les résidents/es et Covid-19:

Critère de suspicions selon l'OFSP (état au 24 juin 20)

Critères cliniques

Les symptômes suivants sont compatibles avec le COVID-19 :

- Symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques) et/ou
- Fièvre sans autre étiologie et/ou
- Apparition soudaine d'une anosmie et/ou d'une agueusie (perte de l'odorat ou du goût) et/ou
- Etat confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée sans autre étiologie

Commentaires : la perte de l'odorat et du goût pourrait se traduire par de la peine à manger (surtout des aliments qui sont habituellement appréciés par le/la résident/e) // l'état confusionnel ne concerne que très peu nos résidents

Mettre le/la résident/e en isolement dans sa chambre (dans un premier temps pour éviter tout contact avec le reste du groupe) – si résidents/es du Centre de Jour le/la mettre dans le local isolement pour le reste de la prise en charge.

Appeler Brigitte (079 627 3160) qui donne les instructions immédiates et qui se déplace sur le groupe pour examiner le/la résident/e (si nécessaire). Brigitte informe Mme Schaer de la situation et mettra en place les mesures nécessaires,

Une fois la situation urgente passée, les conditions de prise en charge stabilisée et le/la résident/e sécurisé/e, le groupe informe le réseau de la situation (famille, curateur/trice, Mario et Sam) – ceci en tout temps,

Un test SARS-CoV-2 sera effectué par la Dresse Schaer directement sur place et les résultats seront transmis au plus vite (*nous étudions aussi la possibilité de faire usage de tests rapides avec des résultats en 30 minutes – test en cours en cabinet médical*),

Une prise en charge médicale est mise en place avec le soutien de Brigitte sera mise en place, sous la supervision de la Dresse Schaer. En cas de forte détresse respiratoire et/ou de prise en charge impossible dans notre institution, le/la résidente bénéficiera d'une prise en charge hospitalière,

Les résidents/es en cas d'isolement :

La salle de bricolage, ainsi que le bureau du Centre de Jour (chambre de veille) serait utilisé comme salle d'isolement ...

Idéalement, une fois testé et dans l'attente du résultat, le/la résident/e reste sur son lieu de vie, dans sa chambre, sans contact avec le reste du groupe (prise en charge individualisée), tant que cela reste possible pour l'intégrité physique et psychique de ce/tte dernier/ère (dans le cas contraire, une prise en charge individualisée est organisée dans la salle d'isolement).

Pour les résidents/es du Centre de Jour, si des symptômes apparaissent, il est immédiatement mis en isolement (dans la salle d'isolement si elle n'est pas utilisée) et un appel à la famille est fait.

Le local bricolage réaménagé est maintenant prévu pour l'accueil des résidents/es en cas de suspicions ou de confirmation au Covid-19. Les activités seront proposées dans ce local, les repas seront aussi pris avec la possibilité pour le/la résident/e de faire des sorties tant que son état de santé le lui permet, tout en évitant les contacts avec d'autres résidents/es. Une prise en charge individualisée sera mise en place dans l'attente d'un résultat au test.

Une prise en charge médicale avec l'appui de Brigitte et éducative sera organisée pour maintenir les résidents/es au sein du Homato, dans la mesure du possible et des moyens à notre disposition

Les éducateurs/trices et Covid-19 :

Critères cliniques

Les symptômes suivants sont compatibles avec le COVID-19 :

- Symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques) et/ou
- Fièvre sans autre étiologie et/ou
- Apparition soudaine d'une anosmie et/ou d'une agueusie (perte de l'odorat ou du goût) et/ou
- Etat confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée sans autre étiologie

En cas de symptômes, vous êtes priés/ées de remplir le CoronaCheck <https://www.fr.ch/dsas/actualites/tests-de-depistage-covid-19-et-coronacheck>

*et le cas échéant de vous faire tester le plus rapidement possible !!!
Vous avertissez le groupe sur lequel vous êtes censés/es travailler et la direction par courriel ou whatsapp (qui pourra vous répondre à d'éventuelles questions en cas de nécessité).*

MàJ du 26.10.20 (Selon les directives de l'État de Fribourg du 21.10.20)

Art. 4.1 Collaborateur ou collaboratrice ayant été en contact étroit avec une personne testée positive

Le collaborateur ou la collaboratrice qui a été en contact étroit avec une personne malade du COVID-19 (testée positive) et après contact par le service du médecin cantonal doit se placer en quarantaine. Un contact étroit signifie s'être trouvé à proximité (moins de 1.5 mètre) d'une personne dont l'infection au virus a été confirmée en laboratoire et ce pendant plus de 15 minutes sans protection. Une preuve de la nécessité de la mise en quarantaine (décision du médecin cantonal) devra être fournie.

Le collaborateur ou la collaboratrice concerné-e par une quarantaine accomplit dans la mesure du possible son travail à domicile. Si cela n'est pas possible, un congé payé lui est octroyé pour autant que la quarantaine ait été ordonnée par un avis médical.

Art. 4.2 Collaborateur ou collaboratrice ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes du COVID-19

Les collaborateurs ou collaboratrices ayant été en contact même étroit avec une personne présentant des symptômes du COVID-19 (sans avoir été testée) continuent à travailler, si possible en priorité à domicile, jusqu'à l'obtention des résultats du test effectué sur cette dernière.

En résumé :

Si une personne avec qui vous avez eu des contacts tels que décrits plus haut est testée positives, vous vous mettez en quarantaine et vous

transmettez le document de quarantaine dès que vous le recevez par courriel au secrétariat (copie à la direction).

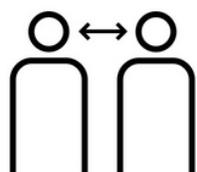
Si une personne avec qui vous avez eu des contacts tels que décrit plus haut est en attente du résultat d'un test au Covid 19, vous venez travailler si vous êtes vous-même asymptomatique tant que le résultat du test n'ait pas parvenu à votre contact (il va de soi que vous respectez scrupuleusement les consignes en vigueur dans notre plan de travail).

Depuis le 16 octobre, nous pouvons déroger à la quarantaine en respectant certaines conditions très précises. Le but étant d'éviter une baisse de la prise en charge si une partie des collaborateurs/trices ne pourraient venir travailler à des suites de quarantaine (contact avec des personnes positives et/ou retour de pays dont une quarantaine a été prononcée). La demande doit de toute façon passer par la direction et devra être transmise aux services compétents (institcovid en cas de contacts et sanicovid en cas de retour d'un pays ou zone à risque) – Cette alternative ne sera utilisée que de manière tout à fait exceptionnelle ...

Même si vie professionnelle et vie privée doivent être différenciée, nous traversons une période particulière qu'il est difficile de le faire. La direction vous invite à être attentif aux demandes et à respecter les consignes en vigueur de l'OFSP et de l'État de Fribourg en dehors de votre intervention au Homato ...

Lignes directrices pour la prise en charge des résidents/es

Laver (en priorité) et/ou désinfecter régulièrement les mains des résidents/es,
Appliquer de la crème sur les mains des résidents/es pour éviter des problèmes de peau à long terme,



Garder si possible une distance d'1,5 mètres entre les résidents/es (principalement lors des ballades),

En l'état actuel, nous essayons de maintenir une séparation entre les résidents du Centre de Jour et du Home. Les échanges entre résidents du Home sont autorisés dans la mesure où aucune quarantaine n'a été prononcée par un service compétent (Dresse Schaer, Brigitte et/ou médecin cantonal). Dans certaines situations exceptionnelles et après discussion avec la direction, il est possible de faire des échanges entre le Centre de Jour et le Home, seulement si le/la résident/e peut porter un masque de protection et respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Pour les transports organisés par la Fondation et le Homato et dans la mesure du possible, les résidents/es qui le peuvent, portent un masque.

Le Snoezelen est à disposition du Centre de Jour durant la semaine de 8h00 à 16h00 et pourra être utilisé par le Home durant la fermeture du Centre de Jour (dès 16h00 et le week-end). Les points de contact doivent être désinfectés avec le matériel à disposition, après chaque utilisation des lieux.

Thérapies

Vu la réouverture des différents cabinets thérapeutiques (physio, podologue, etc...), il y a à nouveau la possibilité pour les résidents/es pour lesquels/elles certaines thérapies de confort sont aussi importantes de les remettre en place ... **Dans le cas d'une première intervention par un/une thérapeute, une prise de contact avec la direction doit se faire pour**

l'indication des procédures à suivre quant à une intervention sur un groupe de vie ou au Centre de Jour.

Repas

Nous invitons toujours les groupes et le Centre de Jour à organiser les repas en deux phases dans la mesure du possible, (*les résidents/es mangent en premier, les éducateurs/trices donnent à manger avec le masque et après s'être lavé et/ou désinfecter les mains. Les éducateurs/trices mangent pendant la pause des résidents/es.*)

Si cela n'est pas organisable, il est primordial de respecter les règles en vigueur ...

Colloque/Réunion/Journées pédagogiques

Les colloques peuvent se faire en présentielle, mais avec le port du masque obligatoire depuis le 16.10.20, selon la consigne que le port du masque est obligatoire dans les espaces clos ...

Nous vous invitons cependant à privilégier les réunions par vidéoconférence dans la mesure du possible (la direction se tient à votre disposition pour toutes questions dans ce sens)

Visite – Rentrée Home – Organisation CDJ

Pour le traçage, les groupes de vie et le Centre de Jour indique toutes les visites organisées au sein du Homato sur leur calendrier Medhive ...

Idem pour les rentrées des résidents/es du Home ...

Lignes directrices pour les éducateurs/trices

Arrivée/départ et utilisation du vestiaire

Un vestiaire est à votre disposition dans la partie du bureau. Vous devez vous changer (prendre avec soi des affaires complètes de travail qui pourront rester sur place pour les personnes utilisant les transports publics, ***cela n'est pas obligatoire pour les personnes venant en véhicule privé***)

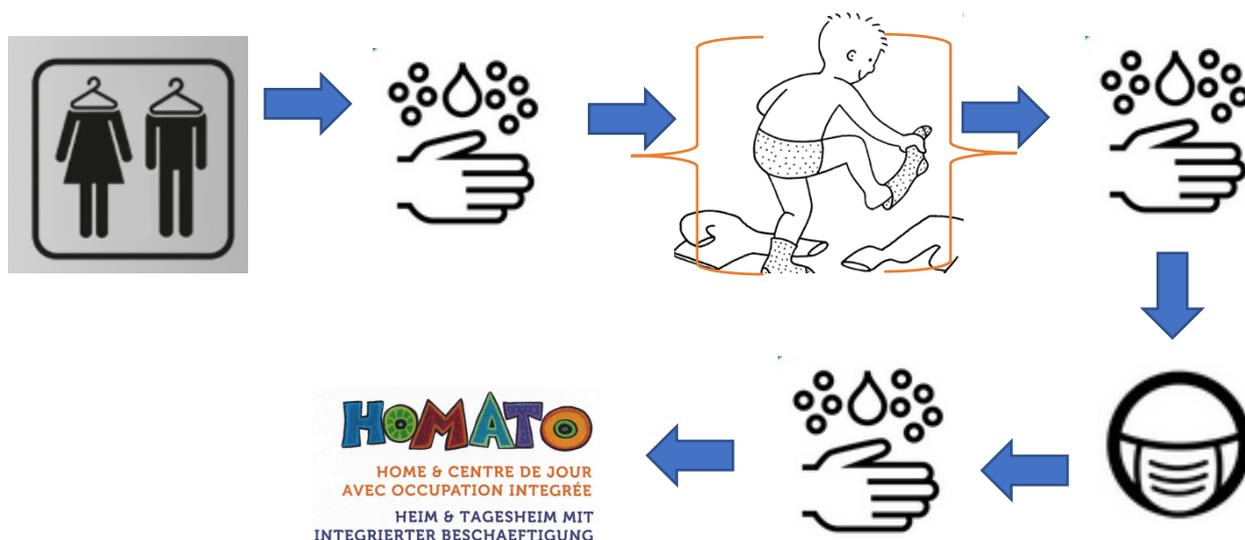
En arrivant, vous vous lavez les mains selon les consignes en vigueur,

Avant de monter sur les groupes, vous vous lavez les mains et mettez en place un masque qui sera à disposition directement dans cette pièce.

A ce moment, vous pouvez monter sur votre groupe respectif

Vous faites de même avant de repartir chez vous et il y a la possibilité de prendre une douche sur place dans la salle de bain prévue à cet effet.

Ces moments sont considérés comme du temps de travail, prenez donc bien le temps de vous préparer correctement et de partir sereinement chez vous ...

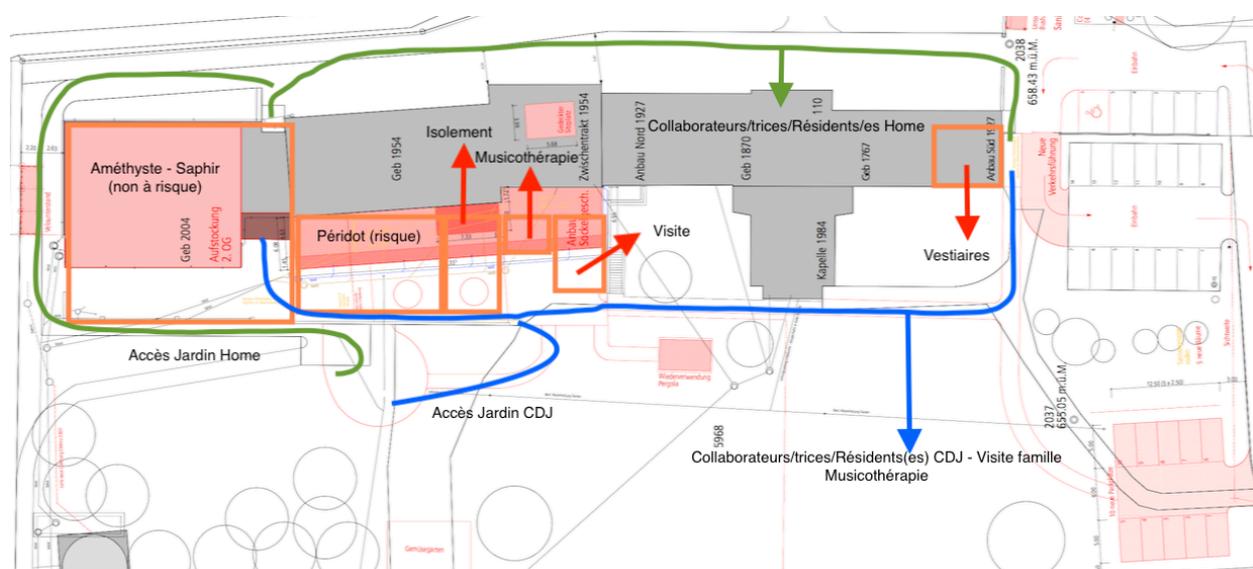


Pour les éducateurs/trices du Centre de Jour

Vous êtes priés/es d'utiliser l'entrée du rez-inférieur, côté jardin/Fribourg (les entrées sont verrouillées et il est nécessaire d'avoir sa clé pour rentrer)

Pour les éducateurs/trices du Home

Vous êtes priés/es d'utiliser l'entrée du rez-supérieur, côté Guin (les entrées sont verrouillées et il est nécessaire d'avoir sa clé pour rentrer)



Lavage et/ou désinfections des mains

Après chaque entrée depuis l'extérieur vous vous lavez ou désinfectez les mains,

Après avoir touché la partie extérieure de vos masques, vous vous lavez ou désinfectez les mains,

Vous vous lavez ou désinfectez les mains régulièrement durant la prise en charge, mais au minimum toutes les 2 heures.

Vous êtes priés/es de ne pas utiliser les éviers de la cuisine pour vous laver les mains ...



Utilisation des masques

Vous gardez votre masque pour tous les contacts sociaux et interactions avec les résidents/es, durant les moments sur le groupe de vie où il est quasiment impossible de respecter la distanciation sociale. Vous pouvez garder votre masque durant une demi-journée, puis le changer pour la demi-journée suivante (ex : horaire 9h00-19h00 – changement du masque à 14h00)

Vous utilisez les masques chirurgicaux ou des masques en tissu certifiés à notre disposition pour les soins de proximité avec les résidents à risque et/ou dans le cas d'isolement des résidents/es en cas de suspicions et de cas testés positifs au Covid-19

Tutoriel Youtube vidéo pour le port du masque:

[Mise en place du masque](#)

[Masques durant les pauses](#)

[Retrait du masque](#)



Utilisation correcte des masques d'hygiène – OFSP

- Avant de mettre le masque, se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec un produit désinfectant.
- Mettre avec précaution le masque de manière à couvrir le nez et la bouche, puis le serrer afin qu'il épouse bien le visage.
- Ne plus toucher le masque après l'avoir mis. Après chaque contact avec un masque d'hygiène usagé, par exemple en l'enlevant, se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec un produit désinfectant.
- Le remplacer ensuite par un nouveau masque propre et sec.
- Les masques d'hygiène jetables ne doivent pas être réutilisés.
- Une fois utilisé, jeter le masque tout de suite après l'avoir enlevé

Désinfection des points de contact dans le groupe

Home - Définissez chaque jour, une personne responsable de désinfecter les points de contacts (ex. poignée de portes) du groupe une fois en soirée. Le passage journalier sera noté sur une feuille d'observation ...

CDJ - Définissez chaque jour, une personne responsable de désinfecter les points de contacts (ex. poignée de portes) du groupe toute les 2 heures. Les passages journaliers seront notés sur une feuille d'observation ...

Désinfecter les moyens auxiliaires personnels deux fois par jour et les collectifs après chaque utilisation (les poignées des chaises roulantes toutes les deux heures)

Vous pouvez remplir les bouteilles vides au bureau de la direction.

Désinfection des points de contact Homato partie commune

Les femmes de ménage sont présentes tous les jours (sauf le dimanche), un tournus entre les groupes est organisé pour désinfecter les points de contacts communs (Prière de vous référer au planning dans les groupes).

Centre de Jour : désinfection de la partie rez-inférieur (sauf espace isolement et salle commune)

Home : désinfection de la partie rez-supérieur, 1^{er} et 2^{ème} étage et ascenseur

Buanderie et nettoyage du linge des groupes

Le linge sale est déposé tous les soirs dans le garage en face de l'abribus du parking principal du Homato (avant votre passage au vestiaire en cas de fin de prise en charge)

Le chariot propre (plateau du dessus et point de contact) est désinfecté (avec un chiffon imbibé de produit prévu à cet effet) lorsqu'il est amené au groupe (vous le prenez aussi le matin dans le garage en face de l'abribus).

La literie des éducateurs/trices est changée tous les soirs par l'éducateur/trice qui fait la veille (enlever la literie et la déposer dans le chariot à linge, se laver les mains, mettre en place la nouvelle literie)

La literie des résidents/es est changée normalement, il n'est pas recommandé de la changer tous les jours.

Si la literie des résidents/es est souillée vous êtes priés de les rincer à l'eau froide et de les mettre dans un sac poubelle avant de les entreposer dans le chariot à linge sale.

Mario et Sam tiennent à vous remercier pour les efforts consentis durant cette période qui se prolonge. Les autorités sont accordées pour parler d'une deuxième vague qui touche actuellement la Suisse et nous nous devons d'être toujours vigilants pour que les efforts fournis jusqu'à présent ne soient pas vains ...

Encore une fois nous vous remercions pour votre engagement auprès des personnes que nous accueillons – « Zäme simmer Starch »